

# Osons le compostage collectif !

GUIDE POUR L'UTILISATEUR



**LES  
DÉCHETS,  
TOUS  
CONCERNÉS !**

RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS

**Syvedac**  
Agissons durablement  
sur nos déchets

# Composter au plus près de chez soi !

L'aire de compostage fonctionne avec vos déchets organiques. Chaque participant est donc responsable de sa bonne gestion.



## UTILISER DES COMPOSTEURS COLLECTIFS, C'EST :

- > Organiser et participer à des moments de convivialité (lors du brassage, du transfert vers le bac de maturation, du tamisage et de la distribution du compost par exemple)
- > Gérer ensemble l'aire de compostage
- > S'engager comme référent ou lui apporter son aide
- > Partager avec ses voisins, les nouveaux habitants, des infos et des conseils qui leur seront utiles pour bien composter.

### QUAND LE COMPOST SERA-T-IL PRÊT ?

Lorsqu'il sera utilisable, le compost vous sera proposé pour vos plantations ou pour être utilisé sur les parterres de votre résidence. **Les référents du site vous tiendront informés de la prochaine distribution** (info indiquée sur le panneau « bac de maturation »).



### LE RÉFÉRENT COMPOSTAGE

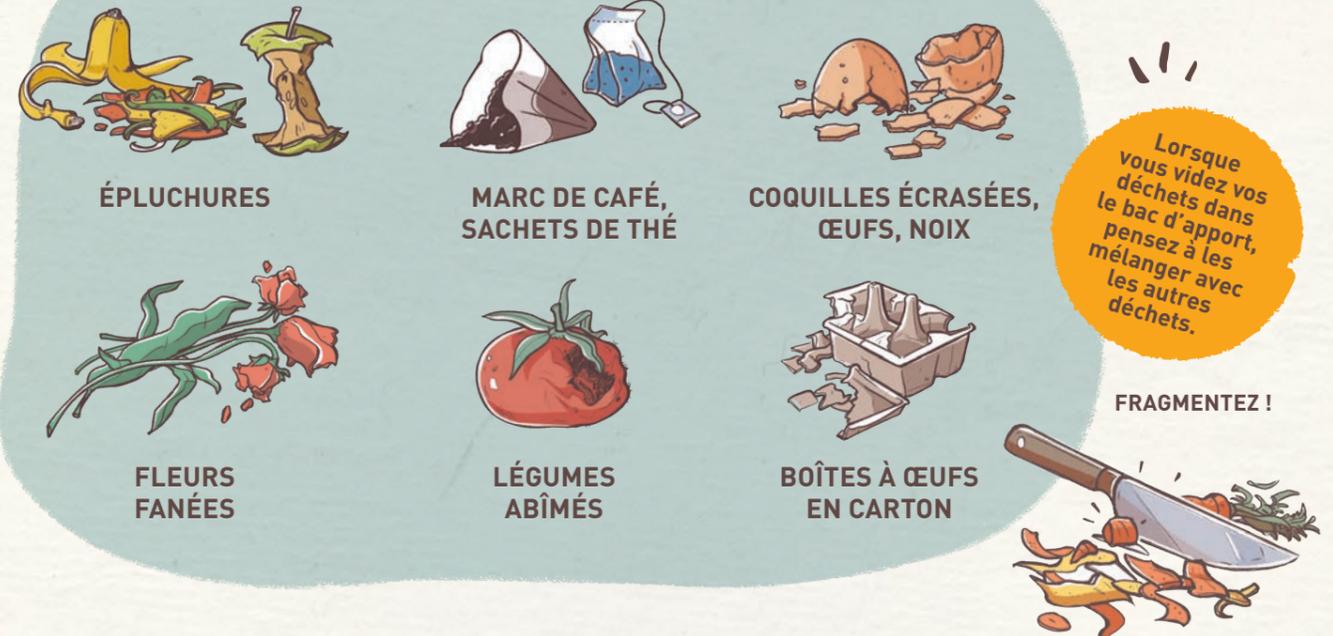
**Des référents se sont portés volontaires** dans votre résidence pour suivre le bon fonctionnement de l'aire de compostage. Ils sont les **interlocuteurs entre le Syvedac et les utilisateurs de l'aire**. Ils diffusent les actualités aux participants (calendrier des animations, besoin d'aide...), et tiennent à jour le document de suivi du site. Leur rôle est primordial pour la pérennité du projet.

**Vous pouvez vous-aussi devenir référent !** Vous aurez ainsi la possibilité d'appartenir au réseau de référents du territoire du Syvedac, qui se réunit ponctuellement autour d'animations, et bénéficiez d'une formation référencée par l'ADEME.



# Les déchets à composter

Un bon compost s'obtient en variant les déchets humides et secs et les déchets fins et grossiers.



Lorsque vous videz vos déchets dans le bac d'apport, pensez à les mélanger avec les autres déchets.

## Les déchets à composter

- > Fanes et épluchures de fruits et légumes... **Ce sont les déchets « humides »** : ils se dégradent très facilement. L'eau qu'ils contiennent est très utile au processus mais, seuls, ils se tassent facilement et empêchent l'air de circuler.
- > Filtres et marc de café, feuilles mortes, petits branchages, copeaux... **Ce sont les déchets « bruns et secs »**. L'enchevêtrement de ces déchets facilite l'aération.

### ATTENTION AUX DÉCHETS INDÉSIRABLES

**Élastiques de radis, ficelle, étiquettes, emballages de bonbons, morceaux de verre... Ces derniers ne seront pas ou mal décomposés** par les organismes vivants.

Vous les retrouverez dans votre compost mûr et donc autour de vos plantes.



### LE COMPOSTAGE NE DOIT PAS INCITER AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE !

**Restes de repas, pain, viande ou poisson** sont à proscrire. Vous souhaitez **réduire le gaspillage alimentaire** ? Retrouvez des gestes utiles et simples à réaliser, et bien d'autres choses, sur le site Internet du Syvedac.



EN SAVOIR +

[www.syvedac.org/gaspillage-alimentaire](http://www.syvedac.org/gaspillage-alimentaire)

# Bien utiliser les composteurs collectifs

## BRASSER

Mélanger le compost en profondeur 1 fois par semaine avec une fourche ou un brass-compost, pour accélérer le processus de décomposition.



4

## VIDER

Vider les déchets de cuisine dans le bac d'apport.



1

## RÉPARTIR ET MÉLANGER

Répartir et mélanger les déchets frais avec la couche inférieure de déchets plus anciens à l'aide d'une griffe ou d'un râteau à main par exemple.



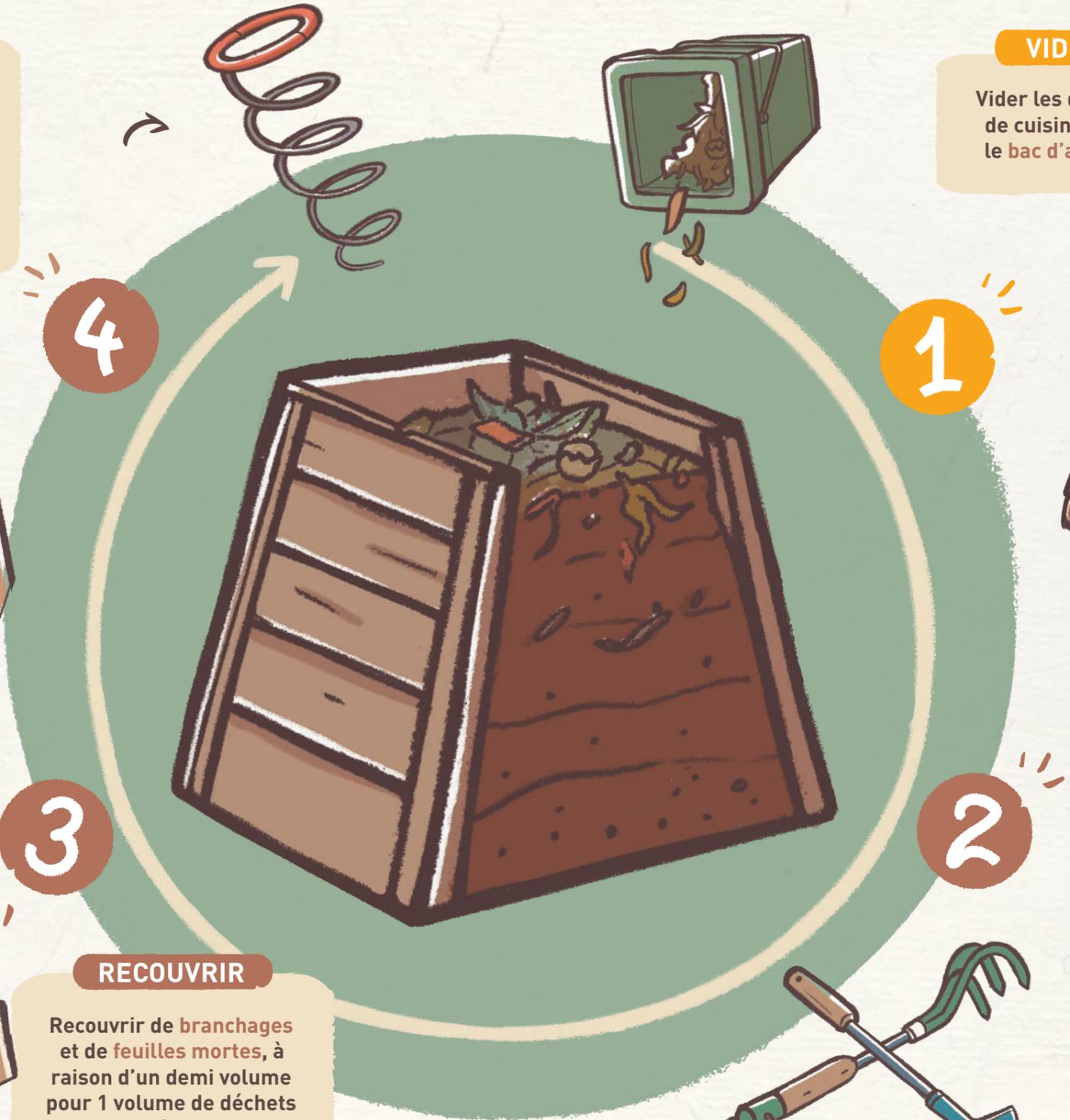
2

## RECOUVRIR

Recouvrir de branchages et de feuilles mortes, à raison d'un demi volume pour 1 volume de déchets frais. Les déchets secs et structurants (ou broyat) sont à prendre dans le bac de matière sèche.



3



# Comment utiliser le compost ?

Le compost peut s'utiliser comme amendement organique dans de nombreuses applications suivant sa maturité.

## > Compost jeune (à partir de 6 mois) :

Incorporation de compost entre 5 à 15 cm à la surface du sol (binage ou griffage). En automne, on peut l'utiliser comme amendement organique. Il améliore ainsi les propriétés des sols.

## > Compost mûr (à partir de 12 mois) :

En semis ou en repotage des plantes vertes ou semis par un mélange compost + terre ou sable.



### PLANTATION, SEMIS ET PAILLAGE

1/3 de compost et 2/3 de terre.  
Au potager, prévoir 5 à 10 litres de compost par m<sup>2</sup>.

+ d'infos sur [syvedac.org](http://syvedac.org)



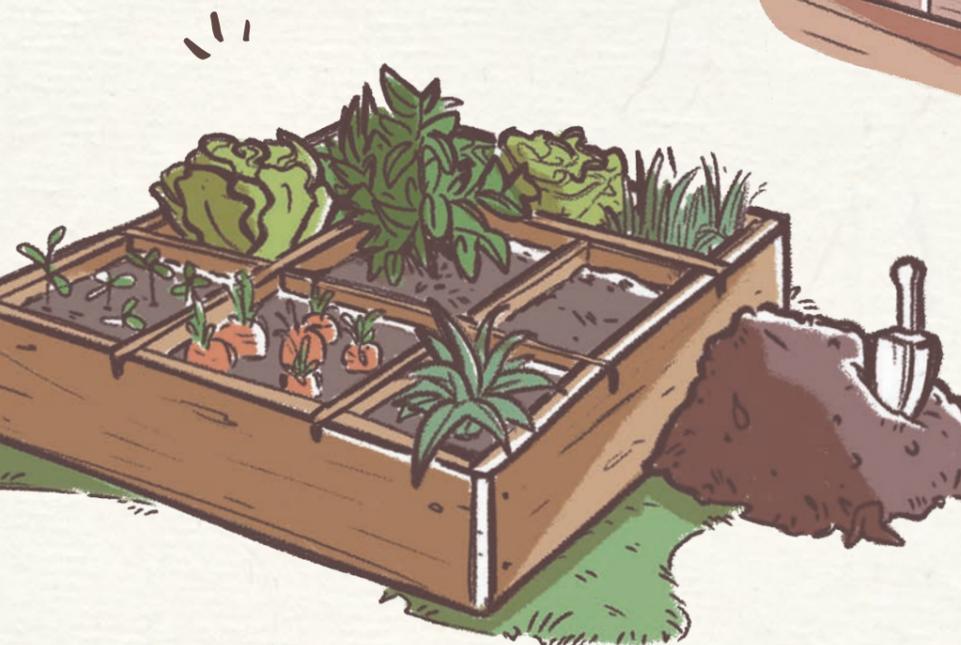
### REMPOTAGE

1/4 de compost et 3/4 de terre.



### ARROSAGE

L'infusion de compost est idéale pour arroser les plantes.



### LE COMPOST N'EST PAS DU TERREAU !

Il ne faut pas l'utiliser pur mais l'associer avec de la terre ou du sable. Le compost ne s'enfouit pas : ne pas l'incorporer trop profondément dans la terre.

# À chaque problème, sa solution !

| Problèmes                                      | Causes   | Solutions   |
|--|--|---|
| Vous percevez une odeur désagréable            | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Manque d'air. (compost trop tassé)</li> <li>&gt; Trop d'eau</li> </ul>                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; <b>Aérez en retournant le compost.</b> Intégrez des déchets secs et structurants, qui permettront la circulation d'air dans le composteur.</li> <li>&gt; <b>Diminuez l'arrosage.</b> Par beau temps, laissez le couvercle ouvert. Ajoutez des morceaux de cartons qui absorbent l'humidité</li> </ul> |
| Présence de petites mouches en grande quantité | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; C'est normal !</li> <li>&gt; Manque d'air</li> <li>&gt; Déchets entiers</li> </ul>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; <b>Continuez !</b></li> <li>&gt; <b>Répartissez et enfouissez</b> systématiquement les déchets frais sous la couche de déchets plus anciens.<br/>Conseil : videz votre seau de déchets organiques environ 2 fois par semaine.</li> <li>&gt; <b>Recouvrez de matière sèche.</b></li> </ul>             |
| Les déchets ne se décomposent pas.             | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Manque d'eau</li> <li>&gt; Trop de matière sèche</li> <li>&gt; Déchets trop grossiers</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; <b>Arrosez copieusement</b> le compost en l'aérant. Si nécessaire, stoppez les apports de matière sèche pendant quelques temps.</li> <li>&gt; Pensez alors à <b>bien enfouir vos déchets frais</b> sous la couche des déchets plus anciens.</li> </ul>  |
| Présence de rongeurs                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Compost sec</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; <b>Augmentez les fréquences de brassage</b>, arrosez copieusement.</li> <li>&gt; Rapprochez-vous du Syvedac pour étudier les possibilités d'installer <b>une grille anti-rongeur</b> sous le composteur pour leur éviter l'accès.</li> </ul>  |
| Fourmilière                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Compost sec</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; <b>Arrosez copieusement le compost et aérez.</b></li> </ul>   |

### EN CAS DE PROBLÈME QUI DOIS-JE CONTACTER ?

Coordonnées du référent :

Nom.....

Mail.....

Ou contactez les maîtres composteurs du Syvedac : [contact@syvedac.org](mailto:contact@syvedac.org)



# Trois raisons de vous dire merci !

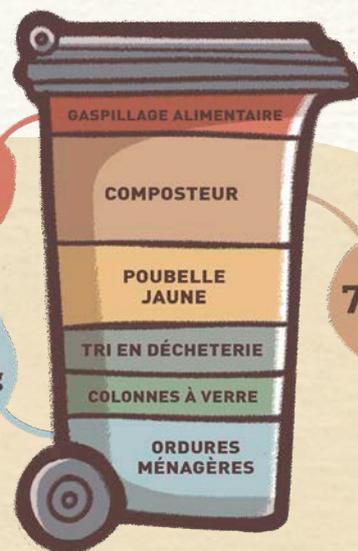
## 1 VOUS AGISSEZ POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS DE LA POUBELLE GRISE !

Ici, sur le territoire du Syvedac\*, les déchets organiques, qui sont composés majoritairement d'eau représentent  $\frac{1}{4}$  du poids moyen de la poubelle grise. Soit chaque année plus de 70 kg par personne, qui doivent être transportés vers l'Unité de Valorisation Énergétique de Colombelles pour y être incinérés.

19,6 kg

66,2 kg

73,3 kg



Composition annuelle moyenne de la poubelle grise d'un habitant du territoire du Syvedac (été 2021).

## 2 VOUS CONTRIBUEZ À LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE !

Composter ses déchets c'est concrètement moins de déchets dans sa poubelle, donc moins de déchets à collecter, transporter et traiter. Et donc moins de CO<sub>2</sub> émis dans notre atmosphère.

## 3 VOUS AIDEZ LA NATURE À SE RESSOURCER !

Les déchets organiques sont des ressources précieuses. Leur compostage les transforme en éléments nutritifs qui seront très bénéfiques pour le sol et les plantes.

Moins de déchets à collecter puis à traiter, c'est dans notre intérêt à tous !

## DEUX COLLECTIVITÉS POUR VOUS SERVIR !

Deux collectivités assurent la gestion du service public des déchets : votre intercommunalité, pour la collecte, et le Syvedac\*, pour le traitement et la valorisation des déchets. Toutes deux sont pleinement engagées dans des actions de réduction des déchets... comme le compostage collectif dont vous bénéficiez dans votre résidence.

\* Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise.

### Syvedac

9, rue Francis de Pressensé - 14 460 Colombelles

+ 02 31 28 40 03

+ [contact@syvedac.org](mailto:contact@syvedac.org) + [syvedac.org](http://syvedac.org)

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !  
RÉDUISONS. RECYCLONS. VALORISONS

**Syvedac**  
Agissons durablement sur nos déchets